



## ET SI VOUS PARTIEZ EN VACANCES CET ETE?

### Quel est cet organisme?

La SRIAS, Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale, placée auprès de M. le Préfet de Région et du Secrétariat Général aux affaires régionales, met en place ou relaie des actions en faveur des agents de l'Etat en Occitanie.

**Ainsi, la SRIAS vous propose des tarifs préférentiels pour des locations durant les périodes de vacances, des colonies pour vos enfants et des weekends escapades.**

### Conditions nécessaires :

Pour prétendre aux actions du SRIAS vous devez être dans une des situations suivantes :

- ✓ pensionnés de la Fonction Publique d'Etat
- ✓ agents titulaires
- ✓ contractuels rémunérés directement par le budget de l'Etat, ou dans certains cas rémunérés par un établissement.

**Les tarifs sont calculés selon votre quotient familial.**

### Comment calculer mon quotient familial?

La plupart des prestations d'action sociale sont soumises à un plafond de ressources ou modulées par tranches d'après le quotient familial (QF).

Pour la SRIAS Occitanie, le QF est égal au RFR (revenu fiscal de référence qui figure sur l'avis d'impôt sur le revenu- dernier avis d'imposition disponible en cas de déclaration séparée, cumuler les RFR des membres de la famille ) divisé par le nombre de parts fiscales

**Revenu Fiscal de Référence (RFR1) + RFR 2 si déclaration séparée**

-----  
**Nombre de parts fiscales (+ 1 si enfant handicapé)**

Pour la plupart des actions de la SRIAS Occitanie, notamment les vacances et les séjours, 3 tranches de QF ont été définies, qui déterminent une aide dégressive, toutes les tranches étant aidées:

- **QF inférieur à 12 500 € (1041 € par mois) ---> tranche 1** (QF1 bas, aide SRIAS élevée, jusqu'à 60-75% de prise en charge du coût \*)
- **QF de 12 501€ à 18 000 € (1042 € à 1500 € /mois) ---> tranche 2** (QF2 moyen, aide SRIAS moyenne, jusqu'à 40% de prise en charge du coût \*)
- **QF supérieur à 18 000 € (1500 € / mois) ---> tranche 3** (QF3 haut, aide SRIAS réduite, jusqu'à 20% de prise en charge du coût \*)

**(\*) ce % indicatif est moyen et variable selon le reste à charge pour l'agent, voir le détail des conditions dans le descriptif des modalités de chaque action.**

### Comment m'inscrire?

Consulter les offres de locations pour l'été 2019 et demandez votre carte avantage (**elle est gratuite!**).

<https://www.srias-occitanie.fr/vacances/locations-lineaires-ete-2019>

**Attention** : les pré-inscriptions sont ouvertes du Jeudi 21 février 2019 au jeudi 7 Mars 2019.